

Le Conseil Territorial des Habitants

Devenir membre avant le 22 novembre 2026

Appel à
candidature



jeparticipe.ville-bron.fr/cth

BRON
Tradition & Innovation

Devenir membre du CTH

**Aucune expérience requise.
Juste l'envie de s'impliquer.**

Devenez acteur de votre ville.

La Ville de Bron lance le Conseil Territorial des Habitants (CTH), une nouvelle instance citoyenne composée de 24 habitants, commerçants, entrepreneurs et associations représentatifs de la Ville de Bron.

Sa mission : étudier les grands sujets de la commune, en débattre collectivement, et formuler des avis et recommandations transmis directement au Maire.

Aucune expérience n'est nécessaire — seulement l'envie de s'investir pour son territoire.

Candidatures ouvertes jusqu'au 22 novembre 2026.

Qui peut devenir membre ?

Le Conseil Territorial des Habitants est composé de 24 membres maximum.

Il rassemble :

- des habitants majeurs résidant à Bron ;
- des représentants d'associations ;
- des commerçants, entrepreneurs et acteurs économiques de la commune.

Les candidatures sont examinées par une commission qui veille à constituer un Conseil représentatif de la population brondillante. Les membres sont désignés par délibération du Conseil municipal.

Comment fonctionne le Conseil ?

Le Conseil Territorial des Habitants se réunit plusieurs fois dans l'année en assemblée plénière.

Selon les sujets étudiés, des groupes de travail peuvent être constitués afin d'approfondir certaines thématiques.

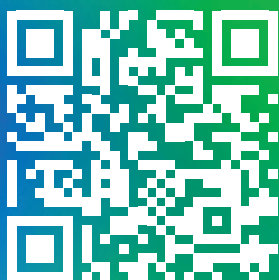
Les travaux sont accompagnés par la Cellule Relation aux Habitants, qui assure l'organisation des réunions, le lien avec les services municipaux et l'appui méthodologique.



Le Conseil Territorial des Habitants

Comment candidater ?

Candidatez dès maintenant sur la plateforme
jeparticipe.ville-bron.fr/cth, également disponible
en scannant le QR code ci-dessous



OU

Remplissez le formulaire ci-après et déposez-le
à l'accueil de l'Hôtel de Ville - Place de Weingarten - 69500 BRON



Des questions ?

Appelez la Cellule Relation aux Habitants
au 04 26 10 12 67 ou poser toutes vos questions
à relation-habitants@ville-bron.fr

Formulaire de candidature au CTH

Vos coordonnées

Nom : Prénom :
Date de naissance :
Adresse complète :
Téléphone : Email :

Vous êtes

☐ Salarié(e) ☐ Indépendant(e) / commerçant(e) ☐ Étudiant(e) ☐ Retraité(e)
☐ Représentant d'une association
Brondillante ☐ Sans activité
professionnelle ☐ Autre :

Quelles sont vos motivations ?

.....
.....

Quelles sont vos disponibilités ?

Je veux participer à des réunions ou groupes de travail :

☐ En soirée ☐ En journée ☐ Sur la pause déjeuner ☐ Le samedi

Les pièces à joindre

Si vous êtes Brondillant(e) : Pièce d'identité ET Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Si vous êtes un acteur économique ou un représentant d'une association de la commune :
Pièce d'identité ET Justificatif d'activité ou attestation sur l'honneur

Engagement

Je souhaite candidater au Conseil Territorial des Habitants de la Ville de Bron.

Je certifie l'exactitude des informations communiquées.

Fait à

Signature

Le

Dossier à retourner avant le : 22/11/2026

Retrouvez l'ensemble des informations relatives à la protection de vos données personnelles
(RGPD) sur la plateforme : jeparticipe.ville-bron.fr